

COMMUNE DE SAINT-DENIS

C O N S E I L M U N I C I P A L

Huitième Session Extraordinaire de 1953  
Séance du Vendredi 18 Décembre 1953

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur VALLON HOARAU Maxime, Premier Adjoint faisant fonctions de Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur GUINOT Alix est désigné comme Secrétaire pour la séance. Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents:

MM. VALLON HOARAU Maxime - PARIS Raymond - GUINOT Alix - VELOUPOULLE Antoine - MAUREAU Charles - de la NOGUE Amédée - COLLET Edouard - MESNIER Georges - GUILHARD Roger - Mme CHASSAGNE Raoul Melle LAURET Solange - Mme DUFOUNG Paul - MM. DUPUIS Raphaël - FERRERE Michel - Mme AMELIN Raoul - MM. GAUVIN Félix - MITREA Georges - DIEUDONNE Gaston - Melle DALLEAU HENRY Thérèse - M. PAUS Louis.

Absents excusés: M. LAPIERRE Henri - Mme LEGER Stéphane - M. SOMOGUY Paul - AGENOR Dutremblay - Mme LE TOULLEC Jean - CHAVRIA-COUTY Yves -

Absents: MM. SAIBO Germain - SALEZ Léonce - RIVIERE Bertrand.

Hors du Département: M. OLIVIER Jules.

Une procuration est déposée sur le bureau du Maire, celle de M. BOYER Jean Marc à M. GUINOT Alix.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Dès l'ouverture de la séance, Mme AMELIN demande au Maire, afin d'éviter la multiplication des séances, s'il ne serait pas possible de grouper un certain volume d'affaires de façon, d'une part à permettre aux collègues fonctionnaires d'y assister et d'autre part de leur éviter à tout moment l'ennui de solliciter des autorisations d'absence.

Le Maire lui répond que la Commune ayant été créditez d'une somme de 6.100.000 Frs sur les fonds de péréquation de l'exercice 1953 il était indispensable que cette somme fût prise en recettes et que les dépenses engagées avant le 31 Décembre.